

Juillet 2004

Bulletin n°4

Plus d'un an sans bulletin...Cela ne veut pas dire que l'association n'a rien fait. Bien au contraire.

Mais la secrétaire a eu des problèmes de santé et n'a pu assurer le travail important que représente la rédaction d'un bulletin. Nous comptons sur votre compréhension.



A l'issue de l'Assemblée Générale du 16 mai 2003, sont membres du Conseil d'Administration :

Gérard BOULLIER, Stephen KING, Maryvonne LANCIEN, Anne LE BRAS, Thierry LE CAPITAINE, Alain LE GAL, Gabriel MOLLO, A.Marie PEILLON, Denis PENDELIO, Georges ROZE.

BUREAU

Président : D. PENDELIO
Vice-Président : G. BOULLIER
Secrétaire : M. LANCIEN
Secrétaire Adjoint : A. LE GAL
Trésorière : A. LE BRAS
Trésorier Adjoint : T. LE CAPITAINE

Association PONT- SCORFF ENVIRONNEMENT

La décharge...

Nous savons que le CET de Lann Hir préoccupe les Scorvipontains, et plus particulièrement les riverains. Voici un résumé de ce qui s'est passé depuis le précédent bulletin (septembre 2002) :

L'enquête publique :

Texte officiel : '*...prolonger l'exploitation d'un centre d'enfouissement technique pour une durée de trois ans et pour un tonnage supplémentaire de 123 000 tonnes ...*'

Ainsi, contrairement à ce qui était couramment dit '*la décharge fermera en 2002...*' et en opposition avec la législation européenne, le CET de Lann Hir était susceptible de se maintenir jusqu'en 2005 !

Qu'a fait Pont-Scorff Environnement ?

- Une campagne de tracts en novembre 2002, encourageant les Scorvipontains à prendre connaissance du dossier à la mairie, ainsi qu'à s'exprimer sur le registre mis à leur disposition
- Une réunion publique d'information en novembre 2002
- Des lettres ouvertes aux conseils municipaux de Pont-Scorff, Rédéné, Guidel, Gestel, c'est à dire les 4 conseils appelés à se prononcer sur l'enquête publique
- Un courrier au commissaire enquêteur (voir documents)

Nous avons été présents à toutes les délibérations des différents conseils municipaux.

Résultat :

- Les conseils municipaux de Rédéné et Gestel votent contre la prolongation d'activité.
- Celui de Guidel demande un complément d'information lors d'une réunion extraordinaire consacrée à Lann Hir. Le conseil se montre finalement partagé sur le sujet (13 voix pour et 13 voix contre.)
- Celui de Pont-scorff, après un avis défavorable fin novembre à la surprise générale, se ravise quinze jours plus tard, et vote pour la prolongation de l'activité.

En février 2003 le commissaire enquêteur émet un avis favorable.



Bilan :

Nous considérons que l'action de P.S.E. depuis sa création a été positive car elle a sans doute contribué à l'évolution des mentalités locales. En effet, lors de l'enquête publique de 2000, les avis des conseils municipaux avaient été nettement plus favorables aux activités du CET, à l'exception de la commune de Rédéné.

Un bémol cependant : le commissaire enquêteur s'est étonné qu'*aussi peu de riverains* se rendent à la mairie pour s'exprimer sur une enquête les concernant...

Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour persuader les habitants de Pont-Scorff, et en particulier les riverains, qu'ils sont acteurs et non spectateurs en ce qui concerne l'environnement.

Mais nous avons la désagréable surprise de voir que peu d'entre eux sont présents lorsque P.S.E. fait une réunion publique d'information portant sur un aspect important de leur avenir.

Ce n'est pas parce qu'une association existe et veille à protéger l'environnement de la commune qu'il faut se contenter de se reposer sur elle.

Alors, décidez-vous à devenir acteurs, de manière à encourager les membres du Conseil d'Administration dans leur action.

N'oubliez pas que le rôle de l'association Pont-Scorff Environnement est important, dans la mesure où, par exemple, elle sert de contre-pouvoir face à une société comme GEVAL.

Imaginez que P.S.E. n'existe plus (c'est de la 'science-fiction' car l'équipe de P.S.E. est formée de bretons têtus...); cela ferait le bonheur des gérants de GEVAL qui seraient bien plus libres d'agir à leur guise.

Nous avons donc besoin de votre soutien *actif...*

Surveillance de Lann Hir :

Enfouissement de déchets de poissons en septembre 2002 :

P.S.E. s'est opposée à l'enfouissement à Lann Hir de déchets de poissons qui pourrissaient au soleil au port de Lorient, conséquence du conflit qui opposait la SARIA et les mareyeurs du port de pêche.

Il a finalement été décidé qu'ils seraient transportés à Nantes où ils ont été incinérés.

Imaginez les 'douces odeurs' dont auraient pu profiter les riverains de Lann Hir !

Incendie au C.E.T. en août 2003

L'origine du sinistre est naturelle : un phénomène de combustion interne s'est produit dans du compost en état de décomposition.

Ce ne fut pas un problème majeur, mais il nous permet de constater que toutes sortes de risques existent, dont nous ne sommes pas toujours conscients.



La C.L.I.S., un outil d'information du public

Qu'est-ce qu'une CLIS ?

Prévue à l'article 3-1 de la loi du 15 juillet 1975 modifiée par la loi du 13 juillet 1992, la *Commission Locale d'Information et de Surveillance* est une instance de concertation, ayant pour but d'informer le public sur les effets des activités d'installation de traitement de déchets sur la santé et l'environnement.

Ses objectifs et missions sont :

- Promouvoir l'information du public en favorisant le dialogue entre la population avoisinante (représentée par ses élus et des membres d'associations), l'administration et l'exploitant du site
- Faire des recommandations à l'exploitant
- Mener en amont, dans le cas d'un projet d'installation, d'extension ou de modification du site, une action de communication et de sensibilisation du public.

Instance de concertation, de dialogue et de surveillance, ces CLIS ne se substituent pas à l'action réglementaire des services de l'Etat (DRIRE), chargés du contrôle des installations, mais la complètent.

Nos représentants actuels sont :

Titulaire : G.BOULLIER Suppléant : D.PENDELIO

En novembre 2003 nous vous avons fait parvenir le compte-rendu de la réunion de la CLIS de mai 2003. La prochaine réunion aura lieu en juin 2004.

G.BOULLIER a récemment participé à une réunion d'information organisée par la CLIS, qui a permis aux membres présents de confronter leurs expériences.

Assemblée Générale

16 mai 2003

Pont-Scorff Environnement a affirmé la poursuite de ses actions dans les domaines de la protection du cadre de vie, en particulier dans la surveillance du site de Lann Hir.

En mai 2003 l'association comptait 63 adhérents, des riverains du CET, mais aussi un certain nombre d'habitants du bourg. Cela montre que P.S.E. a eu raison d'étendre son action à tous les problèmes environnementaux de la commune, et à collaborer avec d'autres associations du Morbihan : Den Dour Douar, Tarz Heol, Eau et Rivières, le Crisla.

P.S.E. a développé ses actions dans des activités éducatives, la défense du consommateur, et mis en place un centre de réflexion, d'information et de solidarité avec la cellule du Centre de ressources sur le développement durable.

Quant à Lann Hir, l'association a décidé de faire procéder, si nécessaire, à des constats d'huissier, voire à déposer plainte pour faire respecter la réglementation.

Constats d'odeurs

Dans ce but, nous avons en avril dernier adressé à tous nos membres et distribué aux riverains des 'Constats d'odeurs' qui vous permettent de vous manifester lorsque vous subissez des odeurs désagréables.

C'est à vous de réagir !

Nous joignons à ce bulletin de nouveaux constats, et vous demandons d'appeler aux numéros suivants chaque fois que vous êtes gênés :

0000000000
0000000000

C'est en nous attelant tous à ce problème que nous ferons évoluer les choses...

Se référer à la première page pour la liste des membres du Conseil d'Administration et du Bureau.



Les conférences débat

P.S.E. a été à l'initiative de deux conférences débat sur le même thème **'l'impact des pesticides sur l'environnement'** en juin 2003, puis récemment, le 19 mars 2004. Ces deux conférences ont eu lieu dans le cadre agréable et très confortable du Théâtre du Strapontin de Pont-Scorff.

Ce lieu a été prêté par la mairie car P.S.E. s'est associée à la municipalité de Pont-Scorff, à Bretagne Eau Pure, au Syndicat de la Vallée du Scorff, ainsi qu'à l'association Den Dour Douar en 2004.

Pourquoi cette coopération existe-t-elle ?

Certains peuvent s'étonner de voir P.S.E. s'associer à la Municipalité de Pont-Scorff, alors que les points de vue de ces deux entités ont été totalement divergents lors de l'enquête publique de 2002 concernant Lann Hir. Ce n'est pas la première fois, ni la dernière, que cette coopération existera. P.S.E. conserve son libre-arbitre tout en travaillant avec tous ceux qui oeuvrent pour la protection de l'environnement.

En 2003 vingt-sept collectivités ont signé avec le Syndicat de la Vallée du Scorff une charte pour une utilisation raisonnée des désherbants. Pont-Scorff en fait partie.

Nous avons pensé que nous devons tous unir nos forces pour sensibiliser **les particuliers** à ce problème. En effet, ils sont responsables de 10% de la pollution due aux pesticides et désherbants, alors que leurs jardins occupent, bien évidemment, une surface inférieure à 10% du territoire.



Au programme de la conférence de juin 2003 :
Pollution par les pesticides, une réalité. Impact des pesticides sur les abeilles. Pratiques de désherbage de la commune de Pont-Scorff. Conseils pour un jardinage naturel : Comment se passer des pesticides.

Nous avons été très déçus de voir que seules une quarantaine de personnes étaient présentes.

Questions :

- Y a-t-il si peu de jardins et de jardiniers sur la commune de Pont-Scorff et les communes environnantes ?
- Comment se fait-il que si peu de jardiniers soient conscients qu'il y a d'autres manières de jardiner, moins chères et plus respectueuses de l'environnement ?

Car en jardinant selon les publicités vues à la télévision et dans les magazines, la population paie deux fois pour les produits utilisés :

- En les achetant
- En payant par l'intermédiaire des impôts toutes les actions entreprises pour lutter contre la pollution des eaux

Ma foi, si cela fait tellement plaisir à certains de payer deux fois, que dire ?



Nous avons donc décidé de 'remettre ça' !

19 mars 2004 : Votre jardin sans pesticides.

Conférence-Diaporama animée par **Denis Pépin**, chroniqueur jardin dans Ouest-France Dimanche, l'Ami des Jardins et les Quatre saisons du Jardinier. Cette fois-ci encore, c'est le Syndicat de la Vallée du Scorff qui a géré toute l'organisation de la conférence.

Est-ce dû à la popularité de l'intervenant ? Les mentalités seraient-elles en train de changer ? La salle était pleine à craquer !

Nous avons entendu d'excellents conseils pour un jardinage moins onéreux et demandant moins d'effort.

Il ne s'agit aucunement de publicité : nous recommandons à ceux qui n'ont pu assister à la conférence d'acheter le hors-série de l'Ami des Jardins '*Jardiner au naturel*' dont l'auteur est Denis Pépin. Ils pourront y retrouver tous les conseils qui nous ont été prodigués, ainsi que les photos qui ont été projetées.



Autres actions au niveau local

Le forum des associations

Nous avons été heureux de nous joindre aux autres associations de Pont-Scorff pour cette journée de présentation des différents moyens d'expression présents dans la commune.

Modification du P.O.S. (Lotissement du Ninijo)

Sur le registre mis à disposition pour cette enquête publique, nous avons exprimé le souhait que l'espace boisé longeant le ruisseau (partant de la fontaine de Lesbin et coupant la zone en deux parties) soit protégé de tout risque d'accaparement par les riverains.

P.L.U. / P.A.D.D.

Nous avons souhaité que soient pris en compte les éléments ci-dessous :

- **Chemins** : répertorier et inscrire les chemins à protéger au titre d'emplacements réservés.

- **Patrimoine** : répertorier et inscrire le patrimoine profane et religieux.
- **Zones boisées et talus** : répertorier et inscrire les zones boisées et talus existants, et encourager la création de talus anti-érosion.

- **Zones humides** :

- Répertorier et inscrire le réseau hydrographique ainsi que les rives boisées et les zones humides afin de ne pas entraver le drainage des sols et permettre l'accès aux ruisseaux.

- Délimiter une bande de terrain le long du Scorff et du Scave au titre d'emplacement réservé dans la perspective de permettre le cheminement le long de ces cours d'eau.

- Dans le cas du ruisseau serpentant à partir de Lesbin, la commune doit se réserver le terrain permettant d'envisager la création d'un chemin.

- **Aménagement urbain** :

L'urbanisation peut accentuer les problèmes créés par la 'canicule'. Ex : l'effet 'îlots de chaleur' lié au bétonnage et au goudronnage. Il faut accentuer la circulation de l'air et planter le plus de végétation possible. L'encombrement envisagé du carrefour central par des constructions va à l'encontre d'un développement soutenable. Les automobilistes risquent d'éviter le carrefour en passant par les lotissements, créant ainsi une nuisance pour les riverains.



P.S.E. agit au-delà de la commune

Les enquêtes publiques...

GAEC Helo en Cleguer (mai/avril 2004 - 2^{ème} enquête)

D'après le document (tout public) édité par la DASS et la DRASS 'L'Eau potable en Bretagne', les régions au nord des agglomérations de Lannion, Pontivy, Redon, Fougères et Quimper, ont dépassé les teneurs maximales de 50mg de nitrate par litre d'eau au robinet.

Ne pouvant continuer à s'étendre et à développer leurs activités dans ces régions, les grandes coopératives agricoles n'ont aucun scrupule à « nitrater » les zones - tel le bassin du Scorff- où un effort financier public a été réalisé pour protéger et améliorer la qualité de l'eau.

- Les zones concernées se trouvent sur l'amorce du bassin du Scorff. Certaines sont en limite du périmètre de protection qui date de 1976.
- Certaines surfaces sont pentues et/ou bordées de ruisseaux.
- Du lisier sera épandu non loin de plans d'eau/d'étangs/de zones humides.
- La station de pompage des eaux potables - Kereven en Pont-Scorff- située en aval des zones d'épandage, alimente la majorité des communes du « Grand Lorient », à savoir 120 000 personnes.
- Actuellement des accords sont en négociation ayant pour but la signature d'une Charte de bonne conduite entre le Syndicat du Bassin du Scorff et les 26 commune riveraines.

P.S.E. s'est donc prononcée contre de projet d'extension qui représente une menace certaine pour la qualité de l'eau du Scorff.

Demande d'extension d'un élevage avicole - Commune de Guidel

P.S.E. a fait part de son opposition à l'extension d'un élevage de volailles (de 80 000 à 240 000 têtes) sans aucun lien avec le sol, à Villeneuve le Cap en Guidel.

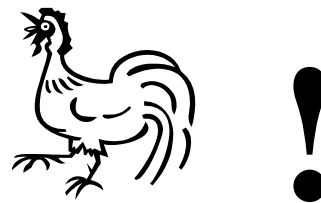
Cette demande nous a paru incohérente :

- De nombreux élevages familiaux cessent ou vont cesser leur activité à cause de la crise affectant la filière avicole. Mais les grands groupes agroalimentaires encouragent l'intensification de la production en soutenant la mise en place d'élevages industriels beaucoup plus rentables, au risque de faire disparaître encore plus d'éleveurs familiaux.
- Le lien entre les élevages industriels hors-sol et la dégradation de la qualité de l'eau/ développement d'algues vertes est clairement établi. Or le demandeur envisage une production intensive de fientes sans terres d'épandage en propre. Il inclut de nombreux propriétaires aux surfaces dispersées, ce qui rend utopique l'idée d'un quelconque contrôle.

Le « plan d'action pour le développement pérenne de l'agriculture et de l'agroalimentaire de Bretagne, incluant la reconquête de la qualité de l'eau » signé par de nombreux responsables, considérait comme essentiel de soutenir et développer l'agriculture durable, reconquérir la qualité de l'eau et maintenir le maximum d'exploitations familiales.

Ce plan d'épandage multi-sites et multi-propriétaires dilue la chaîne de responsabilités. Rien ne prouve que ces surfaces ne sont pas intégrées à d'autres plans d'épandage. La dimension « industrielle » du projet du demandeur doit impliquer un traitement tout aussi industriel des fientes : une plate-forme de transformation avec séchage et compostage.

Par ailleurs, certaines parcelles prévues pour l'épandage sont situées près des villages de Kervarzaouen /Kerviniou /Kergoal, qui ont déjà à subir les nuisances olfactives en provenance de Lann Hir.



Le Syndicat du Bassin du Scorff...

Nous travaillons avec cet organisme. Trois de nos membres (Anne Le Bras, Jean-Pierre Allot et Maryvonne Lancien) ont participé à l'automne 2003 à un colloque portant sur le bassin du Scorff et l'activité du Syndicat.

Assemblée Générale 2004

Elle aura lieu le **24 septembre**.
Pourront voter ceux qui seront à jour de leur cotisation, c'est à dire ceux qui auront pris leur carte entre mai 2003 et le 24 septembre 2004.

Nous envisageons de fonctionner à l'avenir de septembre à septembre, ce qui nous paraît plus en harmonie avec le rythme réel de la vie de nos adhérents.

